

3. CERTIFICATIONS SOCIALES

COMMERCE ÉQUITABLE

Le commerce équitable repose sur la rémunération du producteur à sa juste valeur. Les acheteurs qui s'engagent à faire du commerce équitable doivent entre autres payer un prix minimum aux producteurs ainsi qu'une prime supplémentaire qui donne suffisamment de revenus aux producteurs pour subvenir à leurs besoins mais également investir dans le développement de leur communauté. En retour, les producteurs qui s'engagent dans le commerce équitable doivent respecter les exigences environnementales, sociales et celles liées aux droits du travail. Les normes et la certification relatives au commerce équitable sont établies par l'organisation *Fairtrade Labelling Organizations International* (FLO). Cette organisation est le regroupement de 20 organismes non gouvernementaux nationaux dispersés à travers l'Europe, l'Amérique, l'Asie et l'Océanie.



En Afrique de l'Ouest, les produits certifiés équitables sont le cacao, la mangue et autres fruits tropicaux.

Principales exigences ?

Pour obtenir la certification, les associations de producteurs doivent se conformer à certaines normes. Ces associations ou coopératives doivent fonctionner de manière démocratique. Il y a également des règles qui régissent la manière dont la prime doit être dépensée ainsi que des exigences additionnelles sur la protection de l'environnement.

En ce qui a trait aux exploitations, il y a un nombre d'exigences liées au fonctionnement des associations de producteurs et au traitement des travailleurs. Sur les plantations ces exigences ont trait entre autres aux normes du travail à savoir les normes relatives à la liberté syndicale, au logement, à l'hygiène des travailleurs, à la santé et la sécurité au travail, à l'interdiction du travail des enfants ou du travail forcé. De plus, le producteur doit satisfaire aux lois environnementales et sociales de son pays. Il doit aussi faire preuve d'une amélioration continue par le biais d'inspections annuelles.



Comment se faire certifier ?

La certification pour le commerce équitable peut s'appliquer à des coopératives agricoles, des associations de producteurs ou de grandes exploitations ayant un syndicat. Les inspections sur les exploitations sont faites par des inspecteurs locaux. Un organisme de certification, Flo-cert Ltd, décide, à la suite de ces inspections, d'accorder ou non la certification à ces groupements de producteurs. Une fois certifiée, une inspection annuelle est effectuée afin d'une part de vérifier que les producteurs se conforment toujours aux exigences du commerce équitable et d'autre part pour examiner l'usage que les producteurs ont fait de la prime.

Les commerçants qui utilisent la marque de certification FLO sur leurs emballages doivent payer des coûts de certification à travers un droit de licence. Les producteurs sont sujets à un système de frais basé sur les coûts réels relatifs à l'inspection.

Opportunités et contraintes ?

Une association de producteurs ou une exploitation peut bénéficier de la certification du commerce équitable car **les produits certifiés se vendent à des prix fixes élevés**. Les prix payés aux producteurs sont déterminés sur la base des coûts de production, et prennent également en compte tout coût additionnel émanant des exigences liées au commerce équitable tel qu'accorder un salaire minimum aux travailleurs sur les exploitations. En général, le but de la prime du commerce équitable est de fournir à la communauté des moyens d'améliorer les conditions de vie de ses membres.



La principale limite du système de commerce équitable est que **le groupe de producteurs reçoit une certification pour ses produits à la condition que FLO soit sûr qu'il existe un marché pour ces produits**. Ainsi, avant d'adhérer aux pratiques du commerce équitable, il serait judicieux de s'informer auprès de FLO et des importateurs potentiels des débouchés pour ces produits. Une autre contrainte est que lorsqu'une association ou une exploitation a été certifiée, il n'y a aucune garantie que la production entière sera commercialisée et vendue sous l'étiquette « commerce équitable ».

Pour plus d'informations sur le commerce équitable

- FLO International, Bonn, Allemagne; tél. : (49) 228 24930;
email : info@fairtrade.net; web: www.fairtrade.net (EN)
- FLO Bureau local France; email: webmaster@maxhavelaarfrance.org;
web : www.maxhavelaarfrance.org
- FLO Unité de certification, Bonn/Allemagne; email: info@flo-cert.net

CERTIFICATION SA 8000

SA8000 est une certification relative aux conditions de travail. Elle a été mise au point par la *Social Accountability International (SAI)*, une ONG basée aux États-Unis, avec pour objectif de créer de meilleures conditions de travail. La norme SA8000 repose sur les conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT), notamment celles liées à la justice sociale, aux droits des travailleurs et aux conditions de travail.

Dans le monde, certaines grosses entreprises de transformation exportatrices de bananes, ananas, tabac, vin, fruits en conserve et café transformé sont certifiées SA8000.

Principales exigences ?

La certification SA8000 établit des critères de base pour assurer : un cadre de travail sain et sûr, le droit de liberté syndicale et de négociation collective, une stratégie d'entreprise pour gérer les questions sociales sur le lieu de travail. Il y a également des critères relatifs aux horaires de travail, aux salaires et à la prévention contre le travail des enfants et le travail forcé.

Comment se faire certifier ?

Toute entreprise qui utilise des installations de production peut demander la certification SA8000 à n'importe quel organisme de certification accrédité par la SAI. Après être passée par une inspection initiale et avoir obtenu la certification, la compagnie est tenue de se conformer aux normes de manière continue. L'entreprise paie également les frais de certification, qui comprennent l'inspection ainsi que les coûts des actions correctives ou préventives. Le label SA8000 n'est pas utilisé sur les produits mais peut être utilisé à des fins promotionnelles. En outre, il n'y a pas de prime de prix particulière pour ces produits.

Opportunités et contraintes ?

La certification SA8000 est l'une des normes de travail les plus détaillées dans le domaine du droit international du travail. Cette certification est surtout avantageuse pour les grosses entreprises agro-industrielles qui peuvent l'utiliser pour promouvoir leur image. La norme SA8000 aide à améliorer la productivité, la qualité ainsi que le recrutement des travailleurs. Elle aide également à réduire la rotation du personnel dans les entreprises. L'adoption de la norme SA8000 a été plus lente dans le domaine agricole que dans d'autres secteurs en raison de la difficulté à adopter ces normes dans les productions saisonnières.



Informations additionnelles sur la certification SA8000

SAI, tél. : (1)212 684 1414; email: info@sa-intl.org; web: www.sa-intl.org (EN), USA

Organismes de certification présents en Afrique de l'Ouest

Bénin



- SGS www.sgs.com (EN); tél. : (229) 21 300709

Burkina Faso

- SGS www.sgs.com (EN); tél. : (226) 50315042/43 ou (226) 20971471,
email: sgs.burkina.faso.lo@sgs.com

Côte d'Ivoire

- SGS www.sgs.com (EN); tél. : (225) 21752 00

Ghana

- DNV www.dnv.com (EN); tél. : (233) 22 215912
- SGS www.sgs.com (EN); tél. : (233) 21 764708/709/773997/773994,
web: www.gh.sgs.com; email: sgs.ghana@sgs.com

Guinée

- SGS www.sgs.com (EN); tél. : (224) 454790/454791;
email: conakrySA.GN@sgs.com

Nigeria

- BVQI www.bvqi.com (EN); tél. : (234) 1 2692615
- SGS www.sgs.com; tél. : (234) 1 2625347-50, 2620735-37;
web: www.ng.sgs.com(EN); email: sgs.nigeria@sgs.com

Sénégal

- SGS www.sgs.com(EN); email: sgs.senegal@sgs.com

Pour ceux qui aimeraient connaître certaines entreprises certifiées SA8000 :

<http://www.sa-intl.org/index.cfm?fuseaction=document.showDocumentByID&nodeID=1&DocumentID=60> (EN)

4. CERTIFICATIONS DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES CHAÎNES ALIMENTAIRES

CERTIFICATION EUREPGAP

EUREPGAP est une certification volontaire privée créée par l'*Euro-Retailer Produce Association* (EUREP) qui est composé de 31⁴ membres. Les objectifs d'EUREPGAP sont d'accroître la confiance des consommateurs en la sécurité des aliments en développant des « bonnes pratiques agricoles » (BPA) auxquelles doivent se conformer les producteurs et d'harmoniser les exigences des acheteurs en matière d'innocuité des aliments et de limites maximales de résidus de pesticides. Contrairement aux certifications présentées jusqu'ici, les normes de la certification EUREPGAP ne mettent pas l'accent sur les questions environnementales et sociales mais plutôt sur la sécurité des aliments et la traçabilité. Toutefois, les normes englobent les critères liés à la sécurité des travailleurs et à l'application des règlements nationaux du travail. Il faut noter que la norme volontaire EUREPGAP n'a pas été établie par l'Union européenne mais par un organisme privé.



Principales exigences ?

La norme EUREPGAP exige que les producteurs établissent un système de contrôle complet afin que les produits puissent être enregistrés et retracés jusqu'à leur lieu de production. Les critères sont assez flexibles au niveau de certaines pratiques agricoles telles que la fumigation du sol et l'utilisation d'engrais. Par contre, il existe des critères stricts en matière d'utilisation et d'entreposage de pesticides. De plus, il est important de produire des documents qui expliquent les procédés de production des produits. Il est donc primordial d'établir des registres sur les pratiques agricoles utilisées.

⁴ Les membres du groupe EUREP sont: au Royaume-Uni: Asda, Marks & Spencer, Wm Morrison Produce Ltd, Sainsbury's, Somerfield, Tesco and Waitrose ; aux Pays-Bas: Ahold, Albert Heijn, Laurus, Superunie, CBL, Schuitema and Trade Service Netherlands, en Suède: Coop ; en Suisse: Coop and Migros ; en Belgique: Delhaize and DRC/Belgium Retail Association ; en Allemagne: McDonald's, EDEKA Fruchtor, Globus SB Warenhaus Holding, tegut...Gutberlet Stiftung & Co and METRO ; Coop en Norvège ; Eroski en Albanie ; Kesko en Finlande ; Musgraves Supervalu Centra et Super Quinn en Irlande ; Spar en Autriche et Monoprix en France.

Comment se faire certifier ?

Seuls les organismes privés de certification accrédités par FoodPlus (secrétariat d'EUREP) peuvent octroyer la certification EUREPGAP. Aussi bien les producteurs que les groupes de producteurs peuvent demander la certification. Le coût varie selon l'organisme de certification et la durée de l'inspection. En plus de ces frais, les producteurs doivent payer une contribution annuelle à FoodPlus afin de conserver leur certification.

Opportunités et contraintes ?

L'obtention de la certification EUREPGAP nécessite la mise en place d'un système administratif complet qui permet d'effectuer un suivi de toutes les activités de l'exploitation. Ce système peut être facilement géré par une compagnie dont les activités sont fortement orientées vers les exportations. Ce système permet également à de telles compagnies de satisfaire plus aisément aux exigences d'autres certifications ou règlements.

Les chaînes de supermarchés du groupe EUREP pourraient également donner la priorité aux producteurs certifiés EUREPGAP. Il est d'ailleurs fort probable que ces chaînes viennent à exiger que leurs fournisseurs soient certifiés EUREPGAP. La majorité de ces chaînes opèrent au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Allemagne. En France il y en a un de même qu'en Norvège et en Finlande mais il n'y en a aucun en Espagne, en Italie et au Danemark.

Quelques membres du groupe EUREP



Les principaux producteurs certifiés EUREPGAP sont de gros producteurs en raison du fait qu'ils possèdent la capacité financière et administrative pour gérer un tel programme. Il n'y a pas de prime de prix ou label associé aux produits certifiés EUREPGAP.

Informations additionnelles sur la certification EUREPGAP

EUREPGAP; tél.: 49 (0) 221 5799325 ; email : info@foodplus.org;
web http://www.eurepgap.org/Languages/French/index_html

Organismes de certification présents en Afrique de l'Ouest

Bénin



- SGS www.sgs.com; tél. : (229) 21 300709

Burkina Faso



- SGS www.sgs.com; tél. : (226) 50315042/43 ou (226) 20971 71,
email: sgs.burkina.faso.lo@sgs.com

Côte d'Ivoire



- Integra; www.blik.be/Frans/f-frame.html; tél: (32) 3 2873760,
email : gerrit.de.weerdt@integra-bvba.be
- SGS www.sgs.com; tél. : (225) 217522 00

Ghana



- SGS www.sgs.com; tél. : (233) 21 764708/709/773997/773994, web:
www.gh.sgs.com; email: sgs.ghana@sgs.com

Guinée



- SGS www.sgs.com; tél. : (224) 454790/454791;
email: conakrySA.GN@sgs.com

Mali



- Integra; www.blik.be/Frans/f-frame.html (EN);
tél: (32) 3 2873760, email : gerrit.de.weerdt@integra-bvba.be

Nigéria

- SGS www.sgs.com; tél. : 234 1 262 5347 - 50, 2620735-37;
web: www.ng.sgs.com; email: sgs.nigeria@sgs.com

Sénégal

- Integra: www.blik.be/Frans/f-frame.html (EN); tél: (32) 3 287 3760,
email : yessie.meyer@integra-bvba.be
- SGS www.sgs.com; email: sgs.senegal@sgs.com

ISO 22000

La norme ISO 22000 a été développée dans le but de faciliter la mise en place d'un système de gestion de la sécurité des produits alimentaires le long de la filière; elle incorpore les principes du système HACCP et comprend des mesures relatives à la traçabilité. Elle a été élaborée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) de concert avec la commission du Codex Alimentarius, la Confédération des industries agro-alimentaires auprès de l'Union européenne (CIAA), l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (GFSI en anglais), le *World Food Safety Organization* (WFSO en anglais) et l'Association internationale des hôtels et restaurants (IH&RA en anglais). Elle harmonise donc à l'échelle internationale les exigences de différentes normes nationales en matière de système de gestion de sécurité des produits alimentaires.

Tout intervenant de la chaîne alimentaire (fabricants de pesticides, de fertilisants et de médicaments pour animaux, producteurs, transformateurs, grossistes, détaillants) peut appliquer la norme ISO 22000. Il est à noter que cette norme peut-être utilisée seule ou avec d'autres normes de système de gestion. Les produits ne sont pas autorisés à porter le logo ISO.

Pour plus d'information sur la norme ISO 22000, veuillez consulter le lien suivant : www.iso.org (EN/FR)

NORME BRC

La norme BRC est une norme privée développée par le Consortium des détaillants britanniques (BRC en anglais). Elle a été créée dans le but de protéger la santé des consommateurs et de faciliter la conformité des détaillants britanniques aux réglementations du Royaume-Uni sur la sécurité des produits alimentaires. La norme BRC fournit ainsi une base commune aux détaillants pour l'audit de leurs fournisseurs. L'application de cette norme nécessite l'adoption et l'implantation des principes du système HACCP, la mise en place d'un système de gestion de qualité efficace et documenté ainsi que le contrôle des normes de l'environnement de travail, des produits, des processus et du personnel. Elle peut-être utilisée par tout fournisseur approvisionnant les détaillants du consortium.

L'application de cette norme nécessite l'obtention d'une certification par des organismes tiers. Les produits certifiés sont différenciés sur le marché puisqu'ils portent le logo BRC.

Pour plus d'information sur la certification BRC et les organismes de certification, veuillez consulter : <http://www.brc.org.uk/standards/> (EN)

5. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS DES 6 PROGRAMMES DE CERTIFICATION

| CERTIFICATION | ORGANISATIONS CONCERNÉES | OBJECTIFS |
|---------------------------|---|--|
| Biologique | Exploitations de taille petite, moyenne et grande | Favoriser l'usage des ressources agricoles et protéger l'environnement et la santé humaine |
| ISO 14001 | Industries agroalimentaires de grandes tailles incluant les plantations et les usines de transformation | Implanter un plan de gestion environnemental |
| Utz Kapeh | Producteurs de taille petite, moyenne ou grande ou groupe de producteurs | Produire le café de manière durable en respectant l'environnement et les droits des travailleurs |
| Commerce équitable | Les associations de producteurs et les plantations qui ont des syndicats de travailleurs | Améliorer l'accès au marché et les conditions de commercialisation des petits producteurs |
| SA8000 | Un nombre limité de plantations et d'usines de transformation | Améliorer les conditions de travail et la sécurité sur le lieu de travail |
| EUREPGAP | Grandes exploitations, un nombre limité d'usines de transformation de grande et moyenne taille et des groupes de producteurs organisés par des exportateurs | Améliorer la sécurité des aliments et la traçabilité des produits |

6. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OPPORTUNITÉS ET LIMITES DES 6 PROGRAMMES DE CERTIFICATION

| CERTIFICATION | PRINCIPALES OPPORTUNITÉS | PRINCIPALES LIMITES |
|---------------------------|---|---|
| Biologique | <ul style="list-style-type: none"> - Les producteurs bénéficient souvent d'un meilleur prix - Le marché est en croissance - Il y a une grande variété de produits | <ul style="list-style-type: none"> - La période de conversion dure entre 2 et 3 ans - Difficultés techniques liées à l'interdiction de produits agrochimiques |
| ISO 14001 | <ul style="list-style-type: none"> - Norme industrielle connue - Susceptible d'améliorer l'efficacité des entreprises et réduire l'impact environnemental | <ul style="list-style-type: none"> - Pas de prime associée à la certification - Les coûts de certification peuvent être élevés - La certification ne procure pas nécessairement un avantage commercial |
| Utz Kapeh | <ul style="list-style-type: none"> - Les producteurs bénéficient d'une prime - Les producteurs ne paient pas les frais administratifs | <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place du système de traçabilité peut générer des coûts importants - Seul le café peut-être certifié |
| Commerce équitable | <ul style="list-style-type: none"> - Les producteurs bénéficient d'un meilleur prix - Les producteurs bénéficient de relations commerciales stables et de plus long terme | <ul style="list-style-type: none"> - Un nombre restreint de producteurs sont certifiés (en raison des opportunités limitées du marché) - Une fois certifié, il n'y a aucune garantie de vente |
| SA8000 | <ul style="list-style-type: none"> - Outil permettant aux entreprises de promouvoir leur image de marque - Permet de réduire la rotation du personnel, les taux d'accidents et d'absentéisme | <ul style="list-style-type: none"> - Les producteurs ne reçoivent pas de primes de prix - Les frais de certification peuvent être élevés - Difficulté à implanter ce système dans les productions saisonnières |
| EUREPGAP | <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès au marché des chaînes de supermarchés du groupe EUREP en Europe de l'Ouest - Aider les producteurs à s'adapter aux règles de traçabilité | <ul style="list-style-type: none"> - Charge administrative importante - Les producteurs ne reçoivent pas de prime de prix - Les coûts de certification peuvent être élevés |

Pour de nombreux producteurs, le marché des produits agricoles certifiés est très complexe et les avantages et les exigences des programmes de certification ne sont pas toujours claires. De plus, les producteurs ne font pas toujours la distinction entre le caractère obligatoire ou volontaire des normes appliquées aux produits destinés à l'exportation.

Le présent manuel a donc été conçu dans le but de clarifier la certification volontaire. Après avoir lu son contenu, le lecteur devrait connaître les principaux programmes de certification, l'intérêt de ces programmes, la différence entre ces programmes ainsi que leurs avantages et limites. Le manuel fournit également des informations sur les principales réglementations d'importation en vigueur aux États-Unis, dans l'Union européenne et au Japon.

Ces informations devraient faciliter l'exportation de produits certifiés sur ces marchés.